



Une fausse liberté : la PFA transformée en congés

Le 05/10/2025

Le dispositif annoncé

Air France communique sur une nouvelle possibilité : transformer la PFA (13e mois) en congés. Officiellement, ce dispositif serait « ouvert à tous ». L'entreprise se présente ainsi comme donnant plus de choix aux salariés.

La réalité sur le terrain

Mais derrière la communication séduisante se cache une tout autre vérité :

- À la DGI, le sous-effectif chronique rend cette option quasi impossible à utiliser.
- La mauvaise gestion des emplois par l'entreprise bloque concrètement l'accès à ce droit.
- Les salariés se retrouvent face à un dispositif qui existe sur le papier, mais qui ne profite qu'à une infime minorité.

Cynisme et démagogie

Air France sait parfaitement que, faute de moyens humains suffisants, la plupart des agents n'auront jamais la possibilité de poser ces jours. Pourtant, elle affiche fièrement ce dispositif comme une avancée sociale.

➡ C'est du cynisme : annoncer un droit sans donner les conditions réelles pour l'exercer.

➡ C'est de la démagogie : se vanter d'une mesure qui, dans les faits, exclut la majorité des salariés.



La position de l'UNSA Aérien

L'UNSA Aérien dénonce une politique de façade qui masque la gestion calamiteuse des effectifs.

Nous réclamons :

- Des recrutements adaptés pour couvrir les besoins réels,
- La possibilité effective pour les salariés de bénéficier des dispositifs proposés,
- Une transparence sur la gestion des ressources et des choix stratégiques.

L'UNSA Aérien reste mobilisée pour défendre vos droits et dénoncer les incohérences d'une entreprise qui préfère la communication à la réalité du terrain.

Vos élus et représentants UNSA Aérien SNMSAC

UNSA-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG

contact@unsaerien.com

Rejoignez-nous



Suivez-nous sur Telegram : <https://t.me/UNSAerienAirFranceDGI>